

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lectoure, le 6 juin 2023

Ouverture d'un passage piéton rue Jules-de-Sardac

Après avoir pris l'avis de divers experts, la municipalité a décidé de l'ouverture d'un passage piéton rue Jules-de-Sardac. Le parking redevient donc dès aujourd'hui commodément accessible aux divers usagers des commerces et des services du centre-bourg. La mairie a confié à l'entreprise S.G.R.P, la création de ce couloir sécurisé qui restera ouvert aux passants de jour comme de nuit.

Pour rappel, cette fermeture a été décidée par arrêté du maire le 24 novembre 2022 en raison de l'effondrement partiel d'un mur perpendiculaire à la rue. Un expert judiciaire désigné et dépêché par le tribunal administratif de PAU le 22 novembre 2022 avait confirmé l'existence d'un péril imminent et l'urgence de fermer la rue aux piétons et aux véhicules. Les étaitements réalisés depuis ont permis la stabilisation de l'édifice et le reclassement du « péril imminent » en simple péril.

La mairie de Lectoure suit de près cette situation qui a un impact sur le domaine public et l'activité économique de la ville. Le maire s'est d'ailleurs rendu sur les lieux le 25 mai dernier pour trouver une solution en vue d'une réouverture de la rue aux piétons.

Sachant que les murs concernés sont du domaine privé, le maire a reçu les propriétaires à l'hôtel de ville. Ceux-ci ont déclaré avoir saisi la justice pour établir la cause du sinistre et établir à qui incombe la responsabilité de la réalisation des travaux de reconstruction du mur effondré. Il leur a été rappelé les attentes de la municipalité : la nécessité absolue de réaliser sans tarder les travaux de consolidation définitive du mur effondré qui est, pour mémoire, constitutif de l'ancien couvent des cordeliers, l'un des 11 édifices de la ville classés ou inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

La municipalité utilise tous les moyens dont elle dispose pour accélérer la réouverture de la rue à la circulation automobile. Mais en attendant, le cheminement ouvert aux piétons permettra d'organiser, comme chaque année, les nombreuses manifestations culturelles de l'été lectourois.

Contact presse

Kossa CAMARA

E-mail : communication@mairie-lectoure.fr

Tél. : +33 (0)5.62.68.55.11

Portable : +33 (0)6.70.87.36.06

HÔTEL DE VILLE

Place du Général de Gaulle — 32 700 LECTOURE — Tél. : 05.62.68.55.11 — email : communication@mairie-lectoure.fr Site :

www.lectoure.fr

